

COMPTE RENDU DU CHSCTD DU 26 MAI 2016

Etaient présents :

Représentant de l'administration :

Mme REMER, DSDEN du Cantal

M. DIDIER, Secrétaire général de la DSDEN du Cantal

Mme CARLUX, IEN circonscription Aurillac III

Mme DUMONT I, circonscription Mauriac

Mme DUMONT M, circonscription Aurillac I ASH

Mme SANCIER, circonscription Saint Flour

Mme VIVENOT, circonscription Aurillac II

Représentants des personnels :

Mme CAMBON, Professeur des écoles à Canteloube à Aurillac (SE-UNSA)

M. LACRAMPE, Professeur de philosophie Lycée J.Monnet à Aurillac (CGT)

M. MARCHE, Professeur des écoles à Naucelles (FSU) et secrétaire du CHSCTD

Mme MONCANIS, Professeur des écoles au collège La Jordanne à Aurillac (FSU)

M. NELY, Conseiller Pédagogique d'Education, collège J Ferry à Aurillac (FSU)

M. PRUNET, Principal, collège Montsalvy (SE-UNSA)

M. SANUDO, Directeur de l'école P. Doumer à Aurillac (SE-UNSA)

Membres de droit :

Mme AMIOT, ICTD et conseillère départementale de prévention

Mme MIECAZE, Assistante sociale des personnels à la DSDEN du Cantal

M. PEYMAUD, Inspecteur Santé et Sécurité au travail

Mme le docteur ROUX, Médecin de prévention

Assistait également à titre d'expert désigné par l'administration :

M. FORCE, Principal du collège La Ponétie à Aurillac

Le PV du CHSCTD du 12/02/2016 est approuvé

Mmes Amiot et Moncanis sont désignés pour le secrétariat de séance

L'ordre du jour est approuvé

La CGT aurait souhaité aborder la question des membres du personnel du GRETA du Cantal.

L'administration ne peut accepter cette demande car le GRETA ne relève pas de la compétence du CHSCTD de l'Education Nationale mais de celui du GIP.

Présentation du apport annuel (2015) d'activités de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail

4 visites d'établissements ont été effectuées dans le Cantal : 1 école, 2 collèges et 1 lycée.

33 recommandations ont été transmises au rectorat concernant la santé et sécurité au travail pour l'ensemble des établissements de l'académie.

Certaines d'entre-elles ont été plus particulièrement détaillées

- Le rectorat va permettre à chaque département de publier librement les organigrammes, ce qui va permettre à chacun de les personnaliser en indiquant les acteurs de la santé et travail au travail.
- Il va être demandé au rectorat d'indiquer sur les affiches présentant les membres des CHSCT, les représentants des personnels.
- Les PV des CHSCT ne sont actuellement pas accessibles sur le site du Cantal car l'administration considère que temps qu'il n'existe pas un intranet permettant l'accès des seuls personnels, ces documents n'ont pas à être mis en libre circulation. Ils peuvent être consultés en en faisant la demande auprès de l'administration dans l'attente d'un accès limité et sécurisé.
- Les décharges des conseillers de prévention doivent être suffisantes pour leur permettre d'effectuer leur travail. Une lettre de cadrage doit définir les moyens et le temps de décharge

Présentation d'un extrait du rapport du médecin de prévention relatif à l'état de santé des enseignants de STI2D dans le Cantal

5 personnes ont été vues sur l'académie

Des éléments objectifs de santé ont été attribués aux conditions d'exercice

Les enseignants ayant gardé des cours de leur spécialité vont bien dans l'ensemble
Ils expriment une insatisfaction au travail, un manque de crédibilité et de considération
Il va être important de se remettre à la disposition des personnels qui en font la demande.
Pour la CGT, la demande faite par les collègues d'avoir du temps de concertation collectif pour mieux organiser le travail doit être entendue. Cette demande doit être faite par l'intermédiaire du CHSCTA

Conclusions du groupe de travail relatif au « climat vie scolaire dans le 1^{er} degré » et présentation du protocole

Ce groupe de travail comprenant des membres de l'administration et des représentants des personnels, sous la direction de Mme Mieczka, assistante sociale, a proposé un « guide d'accompagnement des enseignants du premier degré pour la prise en charge des comportements difficiles ». Il s'agit d'un travail collaboratif et partenarial.
Il s'agit de mettre en place une cellule vie scolaire dans le premier degré.
Ce protocole sera présenté par les IEN. Le mode de diffusion sera discuté en conseil d'IEN.
Il sera appliqué dès la prochaine rentrée scolaire.
Le soutien aux enseignants y est indiqué clairement et à plusieurs reprises.
La cellule de vie scolaire se réunira en fin d'année pour faire un bilan.

Point sur la formation 2015-2016 dans le cadre du réseau PAS

La thématique avait été identifiée mais pas le public lors du CHSCT de l'an passé. Il a été décidé de recentrer les interventions auprès des directeurs d'école.
Cette formation était en partie incluse dans le temps de formation des directeurs et une dernière demi-journée un mercredi après midi.
Le bilan est positif. Les stagiaires ont exprimé

- la pression de la charge de travail avec la gestion de situations difficiles avec les familles ou les collègues,
- les conflits entre les élèves qui se sont produits sur les temps péri-scolaire qu'il faut régler en classe
- quel interlocuteur pour répondre à des situations concrètes

La question du public pour l'année prochaine reste posée.
La présence du directeur de la MGEN pour en parler lors de la prochaine réunion du CHSCT est proposée.

Visites du CHSCTD

Une visite a eu lieu au collège de La Jordanne suite à l'agression de deux AED par des élèves issus de la communauté des enfants du voyage.
Le CHSCT s'est aussi déplacé à Marmiers et Canteloube à la demande des personnels.
Le 21 juin une délégation du CHSCT se rendra à La Fontaine et JB Veyre à la demande des enseignants de ces deux écoles.